

Sécurité et circulation routière

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

*Délégation à la sécurité
et à la circulation routières*

Arrêté du 29 septembre 2009 fixant la liste des coordinateurs pédagogiques de l'examen du brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière

NOR : DEVS0920957A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu le code de la route et notamment son article R. 212-3 ;

Vu l'arrêté du 10 octobre 1991 modifié relatif aux conditions d'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière, et notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 13 novembre 2008 fixant la liste des coordinateurs pédagogiques de l'examen du brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière ;

Sur proposition de la préfète, déléguée à la sécurité et à la circulation routières,

Arrête :

Article 1^{er}

Les personnes, dont les noms suivent, sont habilitées à exercer la fonction de coordinateur pédagogique de l'examen du brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER) :

M. Amirault (Jérôme) ;
M. Bard (Lionel) ;
Mme Blanquart (Nelly) ;
M. Boudes (Philippe) ;
Mme Bouscaren (Annie) ;
M. Bouriette (Gérard) ;
M. Buors (Gérard) ;
M. Castry (Marcel) ;
M. Catala (Alain) ;
M. Chanois (Jean-Pierre) ;
M. Chardon (Alain) ;
Mme Coudrains (Gaëlle) ;
M. Croci (Stéphane) ;
M. Debray (Michel) ;
M. Demazoin (Eric) ;
M. Desplebains (André) ;
M. Dupé (Bernard) ;
Mme Ezelin (Alberte) ;
M. Feliot (Gérard) ;
M. Fuchs (Didier) ;
Mme Gablowski (Marie-Noëlle) ;
M. Gasull (Frédéric) ;
M. Goërend (Nicolas) ;

Mme Guesnier (Luce) ;
Mme Guignard (Sylvie) ;
M. Guimard (Joël) ;
M. Guinot (Thierry) ;
Mme Haudenschild (Karin) ;
M. Heroin (Pascal) ;
M. Hidair (Gérard) ;
Mlle Hidair (Laura) ;
Mme Houllier (Jocelyne) ;
M. Ibos (Joël) ;
M. Inversin (François) ;
M. Jan (Loïc) ;
M. Lefevre (Lorenzo) ;
Mme Locqueneux (Claire) ;
Mme Marce-Marondo (Marie-José) ;
M. Meignan (Jean) ;
M. Milbeo (Pascal) ;
M. Monlouis-Bonnaire (Franck) ;
Mme Odinet (Véronique) ;
M. Payoux (Gérard) ;
M. Perier (Christophe) ;
M. Raveau (Rodolphe) ;
Mlle Salle-Canne (Annick) ;
M. Sanchez (Thierry) ;
M. Sangla (Alexandre) ;
M. Sauque (André) ;
Mme Sebille (Eliane) ;
Mme Sebire-Louis (Anne) ;
Mlle Severac (Marie-Line) ;
M. Sevin (Daniel) ;
Mme Sieffer (Nicole) ;
Mme Siffointe (Yvette) ;
Mme Soufflet (Chantal) ;
M. Stumpf (Hubert) ;
M. Sueur (Alain) ;
M. Tourneux (Philippe) ;
M. Vernerie (Yannick) ;
Mme Vidalies (Françoise).

Article 2

L'arrêté du 13 novembre 2008 fixant la liste des coordinateurs pédagogiques de l'examen du brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière est abrogé.

Article 3

La préfète, déléguée à la sécurité et à la circulation routières, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 29 septembre 2009.

Pour le ministre d'Etat et par délégation :

*La préfète, déléguée à la sécurité
et à la circulation routières,*

M. MERLI